

Inhalation: Écarter la victime du lieu d'exposition, tout en s'assurant de sa propre sécurité durant l'opération.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction: Moyens d'extinction appropriées à la zone incendiée.

Dangers d'exposition: Formation possible de mélange poussière-air inflammable / explosif.

Protection des pompiers: Porter un appareil de respiration autonome. Porter des vêtements de protection pour empêcher tout contact avec la peau et les yeux.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles: Se reporter à la section 8 de la fiche technique de sécurité pour les détails relatifs à la protection personnelle.

Préc's pour l'environnement: Ne pas déverser dans les égouts ou les rivières.

Procédures de nettoyage: Absorption par de la terre sèche ou du sable. Transférer dans un conteneur hermétique et bien étiqueté pour l'élimination par des moyens appropriés. Laver le site de déversement à grande eau.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Cond's pour la manipulation: Veiller à ce que l'endroit soit suffisamment ventilé. Éviter la formation ou la présence de poussière dans l'air.

Conditions de stockage: Stocker dans un endroit frais et bien ventilé.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Poussière respirable

TWA (8 hr limite exposition) : 4 mg / m³

LECT (15 min exposition) ---

Mesures d'ordre technique: Veiller à ce que l'endroit soit suffisamment ventilé.

Protection respiratoire: Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.

Protection des mains: Gants de protection.

Protection des yeux: Lunettes de sécurité. S'assurer qu'une oeillère est à proximité immédiate.

Protection de la peau: Vêtement de protection.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État: Poudre

Couleur: Orange marron

Odeur: Odeur caractéristique

Solubilité dans l'eau: Très soluble

pH : 7 - 9 (1%)

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité: Stable dans des conditions normales.

Matières à éviter: Acides forts.

Produits de décomp. dang: Au contact d'un acide dégage un gaz toxique.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Ingrédients dangereux: C.I. ACID BLUE 25
ORL RAT LD50 > 2000 mg/kg

- C.I. ACID ORANGE 116
ORL RAT LD50 > 5000 mg/kg

Routes d'exposition: Se reporter à la section 4.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Ingrédients dangereux: C.I. ACID BLUE 25
FISH RAINBOW TROUT 48H LC50 32 mg/l

- C.I. ACID ORANGE 116
BACTERIA 3H IC50 ACT. SLUDGE > 2000 mg/l
DAPHNIA 24H EC50 > 100 mg/l
FISH RAINBOW TROUT 48H LC50 10 - 100 mg/l

Persistance et dégradabilité: Donnée non disponible.

Potentiel de bioaccumulation: Donnée non disponible.

Effets nocifs divers: Écotoxicité négligeable.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES A L'ÉLIMINATION

Note: L'attention de l'utilisateur est attirée sur l'existence éventuelle de dispositions régionales ou nationales relatives à l'élimination des déchets.

14. INFORMATION RELATIVES AU TRANSPORT**ADR / RID**

N° ONU: -

Nom d'expédition: PRODUIT NON DANGEREUX AU SENS DES RÉGLEMENTATIONS DE TRANSPORT.

IMDG / OMI

N° ONU: -

IATA / OACI

N° ONU: -

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Symboles des risques: Aucun danger important.

Note: Les informations réglementaires ci-dessus répertoriées rappellent uniquement les principales

[suite...]

prescriptions spécifiquement applicables au produit objet de la fiche de données de sécurité. L'attention de l'utilisateur est attirée sur l'existence éventuelle d'autres dispositions complétant ces prescriptions. Se reporter à toutes les réglementations ou clauses nationales, internationales et régionales en vigueur.

16. AUTRES INFORMATIONS

Informations supplémentaires: Cette fiche de données de sécurité conforme à la directive CE/2001/58.

Phrases R de rubrique 2: R52/53: Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Désistement juridique : Les informations susmentionnées, bien que correctes, ne sont pas toutes inclusives et seront utilisées comme guide seulement. Cette société ne sera pas tenue responsable des dégâts résultant de la manipulation ou du contact avec le produit susmentionné.